



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

L'école d'éducation internationale Filteau, située à Québec dans l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, accueille près de 600 élèves du préscolaire à la 6e année. Elle compte également sur une équipe dévouée de plus de 80 employés.

L'école offre depuis 2008, le Programme primaire du Baccalauréat international de la maternelle à la 6e année. Le projet éducatif de l'école rejoint donc la vision du Baccalauréat international (BI) en développant chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. Des périodes supplémentaires d'activités en anglais contribuent également à l'enrichissement du programme offert par l'école. Au final, l'école souhaite donc amener ses élèves à grandir, à s'épanouir, pour devenir des citoyens responsables et ouverts aux autres, qui cultiveront le plaisir d'apprendre toute leur vie.

Dans ce contexte, le Conseil d'établissement réunit des parents et des membres du personnel de l'école selon les modalités prescrites dans la Loi sur l'instruction publique. Son rôle est défini par cette même loi et regroupe un ensemble de pouvoirs et de responsabilités en matière de services éducatifs, de services extrascolaires et de ressources financières et matérielles. Il est une instance de gouvernance scolaire locale qui permet d'échanger et de se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible aux élèves.

Malgré certaines consignes sanitaires encore présentes en début d'année, la vie scolaire a pu reprendre un cours plus normal en 2022-2023. Je tiens d'ailleurs à souligner la transparence de la direction de l'école dans la diffusion de l'information sur la COVID-19 tout au long de l'année. C'est loin d'être toutes les écoles qui ont assurées avec autant d'efficacité ce suivi.

Au Conseil d'établissement, je salue l'écoute et l'ouverture dont tous les membres ont fait preuve. Les échanges, toujours courtois, ont été profitables et bénéfiques. Comme l'on mentionnées les évaluatrices de l'organisation du baccalauréat international qui nous ont visitées cette année, le dynamisme est visible à l'école Filteau.

En terminant, n'oublions pas que nos enfants seront bientôt ceux qui nous soigneront, ceux qui bâtiront nos infrastructures, ceux qui nous feront rêver par leur talents artistiques ou sportifs... au final, ceux qui créeront le monde de demain. Pour leur implication, leurs efforts et leur dévouement à faire grandir cette nouvelle génération, je tiens à remercier la direction, les membres du personnel ainsi que tous les parents.

Jean Francoeur
Président du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	6
Annexes	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école Filteau est composé de 14 personnes (incluant les membres parents substitut). La présidence et la vice-présidence doivent être assurées par des membres parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire.

Nom et prénom	Titre
M. Jean Francoeur	Parent/Président (2 ^e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Claudia Gagné-Fortin	Parent/Vice-présidente (2 ^e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Josée Boudreault	Parent/Trésorière (2 ^e année d'un mandat de 2 ans)
M. Ayoub Hentati	Parent / représentant au comité de parents (1 ^{ere} année d'un mandat de 2 ans)
Mme Amélie Plante	Parent /représentante substitut au comité de parents (1 ^{ere} année d'un mandat de 2 ans)
Mme Geneviève Gingras	Parent substitut (mandat d'un an)
Mme Josal Kadri	Parent substitut (mandat d'un an)
Mme Dominique Garneau	Orthophoniste/représentante des professionnels (mandat d'un an)
Mme Léa Morin	Technicienne SDG/représentante SDG (mandat d'un an)
Mme Chantal Paquet/ Mme Valérie Allaire	Éducatrice classe principale/représentante soutien (mandat d'un an)
Mme Annie Masson	Enseignante/représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Mireille Coté	Enseignante/représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Isabelle Lacombe	Directrice école Filteau (mandat d'un an)
Mme Heather Moores	Directrice adjointe école Filteau (mandat d'un an)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et toute personne qui souhaite y assister peut le faire. Le public ne peut toutefois pas intervenir durant l'assemblée sauf pendant la période de questions lui étant réservée et après y avoir été autorisé par le président.

En 2022-2023, les rencontres du conseil ont eu lieu aux dates suivantes :

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
04-10-2022	Ordinaire
08-11-2022	Ordinaire
20-12-2022	Ordinaire
07-02-2023	Ordinaire
25-04-2023	Ordinaire
13-06-2023	Ordinaire
28-08-2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	08-2023	Adopté à l'unanimité	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	08-2022	Adopté à l'unanimité	Lors de sa rencontre d'août 2023, le conseil d'établissement a reconduit le plan en vigueur en 2022-2023 en attendant le nouveau plan devant être présenté à l'automne 2023
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	08-2023	Approuvé à l'unanimité	
Approbation des contributions financières exigées	04-2023	Approuvé à l'unanimité	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	04-2023	Approuvé à l'unanimité	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2023	Approuvé à l'unanimité	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	06-2023	Adopté à l'unanimité	Les règles de fonctionnement ont été présentées en juin 2023. Leur adoption a été confirmées en août 2023, une fois les tarifs de garde officiellement connus
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	---	---	Le CE n'a émis aucun avis auprès de la direction ou du centre de services scolaires pendant la période.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	---	---	Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	04-2023	---	Voir "consultation des parents" plus bas
Transmission de documents à l'intention des parents	---	---	L'école transmet un communiqué mensuel aux parents dans lequel les principales discussions et décisions du CE sont rapportés. Les ordres du jours et les procès-verbaux du CE sont accessibles à partir du site web de l'école.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2023	---	Voir point sur grille matière plus bas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	---	---	Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2022	Approuvé à l'unanimité	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2023	Approuvé à l'unanimité	Le CE tient à souligner la reconduction des périodes d'enrichissement en anglais au sein de la grille matière.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	10-2022 /11-2022 et 06-2023	Approuvé à l'unanimité	Activités éducatives des classes Épluchette de blé d'indochangement d'horaire Activités de Noël- changement d'horaire Comédie musicale- horaire des pratiques et représentations Activités de fin d'année- changement d'horaire
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation des parents	04-2023	---	La direction de l'école a présenté au CE les résultats d'un sondage aux parents réalisé dans le cadre de la démarche de révision du projet éducatif. Les principaux résultats de ce sondage ont, par la suite, été communiqués aux parents.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	06-2023	---	À la demande du CE, le conseil des élèves de l'école a consulté les élèves de 4e, 5e et 6e années sur différents aspects des modules de recherche du PP ainsi que sur la comédie musicale vs l'enseignement de l'anglais.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	10-2022 et 12-2022	Approuvé à l'unanimité	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	---	---	Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	04-2023	Le CE a été informé du prêt de locaux pour le programme de camps de jour de la Ville de Québec.	Le CE n'a pas à émettre d'opinion puisque ce sujet fait déjà l'objet d'une entente entre le centre de services scolaires et la ville de Québec.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	---	---	Ne s'applique pas
Adoption du budget annuel de l'établissement	10-2022	Adopté à l'unanimité	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Aide aux parents – Offre de conférences	11-2022	Adopté (membres parents seulement)	Les parents du CE choisissent de retenir trois conférences parmi les diverses propositions faites par la direction.

2.3 Résultats obtenus

Les discussions tenues et les décisions prises par les membres du Conseil d'établissement ont permis l'atteinte des objectifs souhaités.

Annexe

Rapport de la trésorerie